

Le Burundi adopte une loi sur la presse très restrictive

@rib News, 05/04/2013 - Source Reuters Les députés burundais ont approuvé jeudi un projet de loi relatif aux médias qui contraint les journalistes à révéler leurs sources, interdit la publication d'informations sur la défense et la sécurité nationales et prévoit de lourdes amendes en cas d'infraction. Cette loi, qui visent selon ses promoteurs à protéger les responsables burundais et les citoyens, est considérée comme une attaque contre la liberté de la presse par les médias locaux.

En cas de délit de presse, les amendes prévues contre les journalistes, les journaux et les radios pourraient aller de 1.500 à 4.700 euros. Ce texte interdit également la diffusion d'informations concernant la défense nationale, la sécurité publique, la réputation de l'Etat et la monnaie locale qui a perdu 14.3% contre le dollar en 2012 et est en baisse de 4% depuis le début 2013. "Ce projet de loi a été adopté à une large majorité par les membres du Parlement, car nous pensons qu'il garantit la liberté d'expression des journalistes, mais également la protection des droits des citoyens et des responsables du pays", a déclaré Pie Ntavyohanyuma, le président de l'Assemblée. Pour le président de l'Union burundaise des journalistes, Alexandre Niyungeko, "ce texte nie la liberté d'expression et les médias. Il va à l'encontre de la Constitution et des lois internationales comme la Déclaration universelle des droits de l'Homme".